

L'honorable député qui vient de terminer ses remarques a parlé des taxes que le Gouvernement actuel a imposées depuis 1935 alors qu'il a été porté au pouvoir. Les taxes imposées à l'égard d'un grand nombre d'articles, qui font partie des frais de production des denrées agricoles, ont certainement tendance à faire monter les prix. Nous devons nous rappeler en outre qu'à part ces taxes, il y a des taxes imposées par les municipalités d'un littoral à l'autre du pays sur les propriétés agricoles; ces taxes aussi ont tendance à faire monter les prix.

L'hon. M. Prudham: N'oubliez pas non plus les provinces.

M. Low: En effet, c'est probablement vrai, mais pas dans la province d'où je viens. C'est là un fait important que l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Prudham) ne devrait pas oublier.

L'hon. M. Prudham: Le Gouvernement perçoit environ 30 millions de dollars pour l'Alberta.

M. Low: Sans doute, mais vous percevez environ 160 millions de l'Alberta pour vous-mêmes. Ne n'oubliez pas. L'honorable député d'Edmonton-Ouest se promène en Alberta, et peut-être ailleurs, en cherchant à décrire aux gens l'œuvre magnifique qu'accomplit le Gouvernement pour l'Alberta en percevant 30 millions à leur intention. Si l'honorable député d'Edmonton-Ouest veut être honnête à cet égard, il dira aux gens de l'Alberta que si le Gouvernement perçoit 30 millions à leur intention, il en perçoit 130 pour lui. Je tiens simplement à mettre les choses au point.

L'hon. M. Prudham: Mais le gouvernement fédéral paie aussi pour la défense de l'Alberta.

M. Low: Reconnaissons qu'au titre des accords fiscaux le gouvernement fédéral perçoit dans une certaine mesure pour la province. Nous ne reconnaissons que trop bien ce fait et nous n'essayons pas d'enlever à mon honorable ami l'honneur et la gloire qui lui en reviennent. Je tenais tout simplement à rectifier les faits concernant une interruption que j'estime tout à fait gratuite. Ce que j'ai dit de l'Alberta pourrait fort bien s'appliquer aux autres provinces du Canada qui participent aux accords fiscaux.

Je parlais du rôle de l'impôt dans les prix du blé. La difficulté que nous éprouvons à vendre du blé à la Grande-Bretagne tend, dans une certaine mesure au prix que la Grande-Bretagne estime pouvoir payer. Si le prix est trop élevé, il faut alors en chercher les causes. D'autres députés qui m'ont pré-

cédé ont indiqué certaines de ces causes. L'une d'elles est l'impôt excessivement élevé qui frappe les articles que le cultivateur doit se procurer et qui contribue nettement à la hausse du coût de production du blé.

Le prix des machines en est un exemple. Le prix de maints articles a monté en flèche, hors de toute proportion. Certains diront, bien entendu, que les salaires des ouvriers canadiens sont plus élevés. Même si les salaires des ouvriers sont plus élevés, cela ne dégage aucunement le Gouvernement de la nécessité de prendre toutes les mesures possibles en vue de garder au dollar toute sa valeur et d'empêcher la baisse sensible du pouvoir d'achat que le Gouvernement actuel a laissé se produire au cours des ans.

Comme je le disais, ce Gouvernement-ci est au pouvoir depuis 1935 et depuis cette époque nous assistons à une diminution grave du pouvoir d'achat du dollar canadien, sans que les pouvoirs publics aient fait quoi que ce soit d'utile pour empêcher cela. Il va de soi que l'ouvrier ne négligera rien pour s'assurer un salaire convenable, puisqu'il a à faire face à cette effroyable cherté de la vie née de la diminution du pouvoir d'achat. De la même manière le cultivateur fera tout ce qu'il pourra pour vivre et conserver son exploitation. Si nous, siégeant ici, à la Chambre, nous ne faisons rien pour empêcher la diminution du pouvoir d'achat de notre dollar canadien, c'est sur nous que retombera dans une large mesure la responsabilité de la situation dans laquelle se trouve actuellement le cultivateur. Nous connaissons les faits, mais il me semble que ce serait les oublier complètement que de prétendre que c'est à la Grande-Bretagne qu'il appartient de payer la note.

Nous attendons d'elle qu'elle nous achète notre blé ou d'autres produits alimentaires. Soit, mais il faudra alors que nous consentions à lui acheter bien plus que nous ne faisons. J'ai lu l'autre jour dans un journal américain un article dû à la plume d'un monsieur qui était loin de se payer de mots à propos d'un contrat pour appareillage électrique à l'adjudication duquel la Grande-Bretagne avait été priée de concourir. D'après cet article, l'offre des Britanniques était inférieure de 6 millions de dollars à l'offre la plus basse des États-Unis; cependant les gens qui ont demandé les soumissions n'ont pu donner le contrat aux Britanniques tout simplement parce que certains capitalistes des États-Unis ont jeté les hauts cris. Ils ont demandé à présenter de nouvelles soumissions plus basses pour faire concurrence aux soumissions présentées par les Britanniques.